

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION  
LAMBALLE TERRE & MER  
-22400-  
RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 NOVEMBRE 2023**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE SEPT NOVEMBRE, A QUATORZE HEURES TRENTE, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 31 octobre 2023

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**Président :** Thierry ANDRIEUX

**Membres du Bureau :** Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Jean-Luc BARBO, Nathalie BEAUVY, Guy CORBEL, Jean-Luc COUELLAN, Catherine DREZET, Serge GUINARD, Josianne JEGU, Yves LEMOINE, Éric MOISAN, Jean-Pierre OMNES, Christophe ROBIN, Yves RUFFET, Nathalie TRAVERT-LE ROUX.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Pierre LESNARD donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- Jean-Luc GOUYETTE donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Nicole POULAIN.

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Claudine AILLET

**Délibération n°2023-188**

Membres en exercice : 19    Présents : 16    Absents : 3    Pouvoirs : 2

**ECONOMIE INNOVATION RECHERCHE  
PARC D'ACTIVITES DU VAU JAUNE 2 (BREHAND) – CESSION DE PARCELLE  
LA COMPAGNIE DES DEBOUCHEURS / SCI LBME**

La Compagnie des Déboucheurs est une entreprise de débouchage de canalisations et détections des réseaux par caméra pour les professionnels et particuliers. Dirigée par Monsieur Aymeric LEPAGE, les bureaux de l'entreprise sont situés à son domicile et le matériel ainsi que les véhicules techniques sont stockés chez les salariés.

Dans le cadre du développement de son entreprise, Monsieur LEPAGE sollicite Lamballe Terre & Mer pour l'acquisition du lot n°16 (parcelle ZW 281 de 2 047 m<sup>2</sup>) sur le Parc d'Activités du Vau Jaune 2 à Bréhand afin d'y installer les locaux de son entreprise (bureaux, atelier et stockage). Le projet de bâtiment a une surface d'environ 450 m<sup>2</sup>.

Il est proposé au bureau, la cession de la parcelle ZW 281 d'une surface de 2 047 m<sup>2</sup> au prix de 7 € HT du m<sup>2</sup> au profit de la SCI LBME

Vu :

- La délibération du Conseil communautaire n°2022-015 du 8 mars 2022, relative aux délégations accordées au Bureau par le Conseil Communautaire,
- L'avis des domaines du 25 septembre 2023 estimant la valeur vénale des biens (parcelle mère ZW 281) à 7 € HT du m<sup>2</sup>, soit un total de 14 329 €, assortie d'une marge d'appréciation de 10%,

**Après en avoir délibéré :**

Le Bureau communautaire :

- APPROUVE la cession de parcelle ZW 281 (2 047 m<sup>2</sup>) située sur le Parc d'Activités du Vau Jaune 2 à Bréhand, au bénéfice de la SCI LBME, ou toute autre société désignée par cette dernière, au prix de 7 € HT/m<sup>2</sup>, soit 14 329 € HT,
- PRECISE que les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer l'acte de vente et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

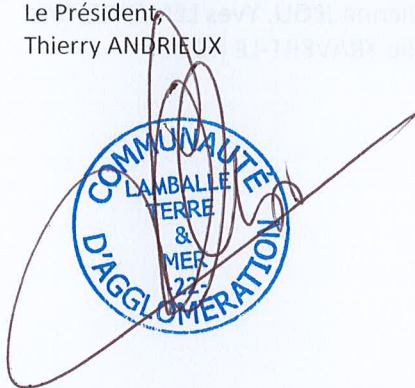
(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le **14 NOV. 2023**

Le Président,

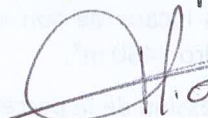
Thierry ANDRIEUX



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le **16 NOV. 2023**

De la publication le **16 NOV. 2023**

  
Pour le Président  
Par délégation  
Lydie MICHEL  
Directrice  
Administration Générale